

COLLEGE ETIENNE-DE-FLACOURT

CONSEIL D'ETABLISSEMENT

DU JEUDI 16 JUIN 2011

La séance est ouverte par le Principal à 17h45.

Etaient présents :

Membres : RAKOTONINDRINA Léon (parent), RAJERISON Dieu Donné (parent), PERALY Mansour (élève), CORDENOS Christine (personnel), TURLAN François (personnel), RAFIDISOA Hanitra (personnel), TSIMAITOARIVO John (personnel), TRIBOUT Didier (administration), GATEAU Séverine (administration), MIMISOA Sahondranirina (administration), RALISON Ludith (administration).

Membres à voix consultative : MELARD Jackie (DAF), ANVARALY Ayoub (Président de l'APE)

Invités : CARNEL Agnès (I.E.N), Nicolas OUDET (Directeur Alliance Française)

Absents excusés : MAURICE M. Joëlle (Consul honoraire)

ORDRE DU JOUR :

- 1) Rapport annuel du Chef d'Etablissement**
- 2) Point sur les effectifs**
- 3) Structures pédagogiques 2011/12**
- 4) Carte des emplois 2011/12**
- 5) Calendrier scolaire 2011/12**
- 6) Compte financier 2010**
- 7) Point sur les projets en cours**
- 8) Questions diverses**

1) Rapport annuel du Chef d'Etablissement

1. Environnement et gestion de l'établissement

1.1. Historique, travaux réalisés, prévus

L'école française de Tuléar voit le jour en juillet 1973, date à laquelle des parents d'élèves créent une association en réponse à la malgachisation de l'enseignement voulue par le régime Ratsiraka en 1972. Aucun bâtiment n'étant disponible, les locaux de l'Aviation Militaire Française sont mis à disposition par le consulat de France. Ils sont situés en bord de mer et accueillent une soixantaine d'élèves. Suite à un accroissement des effectifs, l'APE achète un terrain à la Star et l'école s'installe sur son emplacement actuel. De 1976 à 1986, l'école fonctionne avec deux bâtiments (Baobab et Flamboyant). En septembre 1986, les effectifs du collège, forts de 318 élèves, obligent l'APE à construire un troisième bâtiment (Manguier). Le 18 juin 1989 a lieu l'inauguration d'une maternelle flambant neuve (Tamarinier). L'extension immobilière se poursuivra jusqu'en 1994. Les effectifs s'élèvent alors à 364 élèves. Le 6 avril 1999, le conseil d'établissement baptise le collège en lui donnant le nom d' « Etienne de Flacourt ». Néanmoins, l'attachement au « collège français » reste fort. En 2001, l'APE acquiert un terrain de 1 000 m² pour construire un bâtiment (Ravinala) destiné à la mise en place d'un CDI, d'une salle de réunion, d'une salle audiovisuelle et de quatre salles de classe. A l'autre extrémité du collège est construit un bâtiment jumeau pour héberger les deux salles informatiques et les salles de sciences (SVT et Physiques). En mai 2005, un terrain de 4 000 m² est acheté, destiné à la construction d'un plateau sportif. Les travaux se sont achevés en mai 2011.

Bilan des travaux réalisés depuis la rentrée septembre 2010 :

- réfection de la salle des professeurs ;
- réfection du bureau du principal ;
- peinture du gymnase ;
- étanchéité des toitures ;
- installation de climatiseurs en salle de SVT, en salle de Sciences Physiques, DAFM ;
- aménagement des sanitaires de la maternelle (séparation filles/garçons) ;
- aménagement d'une « marmothèque » pour des ateliers de langage en maternelle.
- mise à niveau de l'équipement informatique (achat d'ordinateurs + onduleurs) et équipement des équipes pédagogiques en portable + vidéo projecteur performants.
- élagage et taille des arbres
- mise en place d'espaces paysagers à l'entrée du collège et devant la BCD (rocaille).
- fermeture par un grillage du terrain de sport + installation de buts de football
- rénovation des toitures (administration et primaire)
- mise en sécurité du passage entre le gymnase et le plateau sportif.

Le Principal indique que ces travaux seront réalisés durant les congés estivaux, de même que la mise en peinture de la piste cyclable des maternelles. Il indique par ailleurs que l'ensemble des salles de classe seront carrelées sur 3 ans. En ce qui concerne les salles informatiques, des réaménagements sont prévus ainsi qu'un formatage des ordinateurs à cause des virus, et ce en dépit de l'installation d'un antivirus professionnel.

François TURLAN intervient pour souligner qu'un mi-temps pour la maintenance informatique et la gestion du site web lui semble insuffisant.

Le Principal lui indique qu'il en a informé l'APE et qu'il souhaite que l'informaticien puisse passer à 32 heures hebdomadaires à la rentrée septembre.

1.2. Les éventuels projets d'expansion

Le collège Etienne de Flacourt dispose de nombreux espaces et d'un environnement agréable. La baisse des effectifs et la remontée du nombre d'élèves par classe a permis de dégager des espaces permettant de mettre en place des salles de langue, de sciences, etc.

Il n'y a pas d'extension immobilière prévue dans le contexte actuel. Nonobstant, l'APE s'emploie à mettre des moyens importants à la conservation et à la maintenance de l'ensemble immobilier et du parc informatique. Une demande de subvention a été faite à l'AEFE et sur la réserve parlementaire afin de rénover les fonds du CDI et de la BCD. La réponse de l'AEFE nous sera donnée en juillet 2011.

1.3. L'ouverture de l'établissement sur son environnement

1.3.1. Les relations avec les établissements scolaires locaux

Le collège, dans le cadre de la semaine de la francophonie, organise des défis lecture, un concours d'orthographe et un concours de slam. En mathématiques, l'ensemble des établissements scolaires de Tuléar (publics et privés) sont inscrits au rallye maths soit 1700 élèves concernés. L'établissement organise aussi la Coupe de Noël, tournoi de football qui associe aussi de nombreux établissements locaux.

1.3.2. Les relations avec les acteurs du dispositif français à Tuléar

Il existe une bonne coopération avec l'Alliance française de Tuléar. Nous co-organisons de nombreuses manifestations culturelles et les classes visitent régulièrement les locaux de l'AF, dont on peut toutefois regretter le manque de diversité des fonds disponibles.

Le Principal indique que les classes ont la possibilité de se rendre à l'Alliance française.

1.3.3. Les relations avec les partenaires locaux

L'établissement entretient d'excellentes relations avec les autorités éducatives malgaches et apporte un appui aux services déconcentrés de l'éducation. Nous sommes partenaires de la DREN pour un projet de requalification en français langue d'enseignement pour 300 maitres de l'élémentaire. L'expatriée qui arrivera

en septembre aura pour tâche d'apporter un appui à l'association des professeurs de français de la région de Tuléar et d'assister la DREN et les CISCO sur des plans de formation continue des cadres.

1.4. Les moyens de communication avec les parents

L'équipe de direction entretient d'excellentes relations avec l'APE gestionnaire, basées sur la confiance et le respect mutuel. Les décisions importantes sont prises en concertation. Un panneau d'information est mis à disposition des associations de parents et des moyens de reprographie à prix coutant leur sont également proposés.

1.5. Le fonctionnement de l'équipe de direction

Il existe une réunion de service hebdomadaire fixée le jeudi matin qui regroupe l'équipe de direction élargie (principal, directrice primaire, gestionnaire, directrice internat, CPE, assistante de direction). Les décisions importantes sont discutées en amont quotidiennement entre le principal et la directrice du primaire et/ou le gestionnaire.

2. L'établissement

2.1. L'équipement matériel

2.1.1. L'informatique

Il existe deux salles d'informatique (primaire & secondaire) équipées chacune d'une quinzaine de postes dont certains connectés à internet. La salle dévolue au primaire va être déplacée durant les congés et réinstallée au cœur de l'école primaire.

2.1.2. La documentation pédagogique

L'établissement est bien fourni en ce qui concerne la documentation pédagogique à disposition des enseignants. Un état des lieux est en cours par classe afin d'avoir une vision complète des fonds disponibles et de leur nature.

2.1.3. Les centres de documentation : BCD et CDI

Le collège Etienne de Flacourt dispose d'un CDI pour le collège et d'une BCD pour la maternelle et le primaire.

Ces espaces disposent d'une documentation nombreuse mais datée. Nombre d'ouvrages sont usés et ne sont plus d'actualité. Des livres ou des DVD sur des sujets comme le développement durable, la protection de l'environnement, les nouvelles technologies, la langue et la culture malgache sont complètement absents des étagères.

Ces faits ont été remarqués lors de la mission AEFÉ conduite par Michel IGOUT en novembre 2010.

Malgré les efforts de l'APE pour dégager des crédits en faveur du CDI et de la BCD, le retard accumulé dans la réactualisation des fonds documentaires ne saurait être comblé sans une participation exceptionnelle de l'Agence. Une demande de subvention de 22 600 a été faite.

2.2. Les locaux

L'établissement est très agréable disposant d'un espace important tant dans les classes que dans les espaces communs. Des travaux de construction ont été menés et permettent d'accueillir les élèves dans de très bonnes conditions.

L'internat est un bâtiment récent proche du collège qui permet un accueil familial des enfants qui sont très bien suivis, soit en aide aux devoirs, soit par des activités ludiques ou sportives.

Au niveau de l'enseignement physique et sportif, les élèves disposent d'un gymnase bien équipé, d'un plateau sportif et d'un stade.

2.3. La sécurité - la santé

La sécurité est une des priorités de l'établissement. En effet, les années précédentes, des libertés avaient été prises avec les règles élémentaires de sécurité, notamment en termes d'exercices d'évacuation des locaux (externat et internat). Une mise aux normes de certaines installations électriques a été réalisée en 2010. A l'internat, un escalier permettant d'avoir deux évacuations a été mis en place.

L'établissement entretient un partenariat actif avec les pompiers du Val d'Oise, qui, annuellement, animent des exercices à destination des personnels et des élèves. Il existe aussi une bonne collaboration avec les sapeurs pompiers de Tuléar qui nous assistent dans les différents exercices organisés.

Une révision des extincteurs est prévue dans les meilleurs délais. Un nouveau plan de répartition des extincteurs est aussi à l'étude.

Une chaîne de sécurité téléphonique des personnels est en vigueur depuis septembre 2009. Elle permet la diffusion d'informations importantes.

Le collège dispose d'une infirmerie très bien équipée et d'une infirmière à plein temps. Des actions de prévention et des animations santé dans les classes ont lieu régulièrement autour de sujet comme l'hygiène, l'équilibre alimentaire, la sexualité (collège), les stupéfiants (collège), etc.

Des équipes éducatives autour du médecin référent de l'ambassade ont été constituées depuis la rentrée 2010 pour mieux prendre en charge les élèves souffrant de diverses pathologies. Cependant ces prises en charge restent limitées à Tuléar où nous déplorons l'absence de médecins spécialistes (orthophoniste, psychologue...).

2.4. Les effectifs

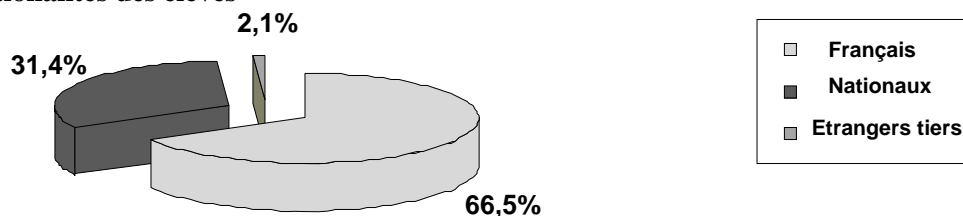
A la rentrée 2010, l'effectif en maternelle a augmenté grâce à l'intégration d'élèves de Toute Petite Section (TPS), l'effectif en élémentaire a baissé de 13,77% par rapport à la rentrée 2009 et l'effectif au collège s'est maintenu.

A ce jour, on compte 15 inscriptions de moins que les effectifs actuels. Un effort de communication et de relance des familles est en cours.

Evolution des effectifs en se référant aux enquêtes lourdes de rentrée de 2000 à 2011

Année scolaire	maternelle	élémentaire	collège	établissement
2000-2001	58	141	126	325
2001-2002	71	145	122	338
2002-2003	84	140	117	341
2003-2004	78	156	113	347
2004-2005	78	169	114	361
2005-2006	87	174	125	386
2006-2007	92	194	131	417
2007-2008	89	221	131	441
2008-2009	74	201	144	419
2009-2010	60	196	146	402
2010-2011	73	169	145	387

Nationalités des élèves



Les élèves sont en majorité de nationalité française, dont **21,65 %** de bi nationaux et de langue maternelle malgache parlant un dialecte, le vezo.

A ce jour, les écolages pour les étrangers sont deux fois supérieurs à ceux des nationaux mais ne sont pas appliqués.

Christine CORDENOS souligne que si on diffuse cette information, on pourrait escompter récupérer des élèves.

Monsieur le Principal répond que cette décision relève de la compétence de l'APE et que le comité de gestion pourra en débattre mais qu'il semble en effet inutile de maintenir des tarifs non appliqués parce qu'inapplicables dans le contexte local.

Nombre d'élèves boursiers

	Effectif Total	Elèves français	Elèves boursiers	% par rapport au total des élèves	% par rapport au nombre d'élèves français
Ecole	242	157	122	50.41 %	77.70 %
Collège	145	96	74	51.03 %	77.08 %
Total	387	253	196	50.64 %	77,47 %

Un nombre important d'élèves boursiers est accueilli dans l'établissement, nombre le plus important en proportion sur les écoles de Madagascar. De nombreux élèves arrivant de brousse en cours de scolarité intègrent l'école en étant non francophones.

Les frais de scolarité annuels (en ariary)

	Français	Nationaux	Etrangers tiers
Maternelle	3 755 250	4 154 130	7 166 230
Elémentaire	3 857 670	4 267 440	7 234 920
Collège	3 925 980	4 342 950	7 303 140

Les frais de scolarité ont été augmentés en suivant les recommandations de L'AEFE.

Moyenne d'élèves par classe

La moyenne d'élèves par classe est relativement faible dans l'élémentaire. Une fermeture de classe est envisagée pour la rentrée 2011. Si les effectifs se maintiennent, les classes conserveront une moyenne convenable (24 élèves par classe).

Au collège, la moyenne est de 20.57 élèves par classe, à l'exception d'une classe de 3^{ème} à 30.

Absentéisme scolaire 2010 – 2011

MOIS	NB DE ½ JOURNEES D'OUVERTURE DE L' ECOLE	NB DE ½ JOURNEES D'ABSENCE	EFFECTIF ELEVE POUR LE MOIS	TAUX D'ABSENTEISME
AOUT				
SEPTEMBRE	29	254	241	3,67%
OCTOBRE	17	117	242	2,79%
NOVEMBRE	29	330	242	4,64%
DÉCEMBRE	18	299	242	6,86%
JANVIER	25	329	242	5,38%
FÉVRIER	12	139	242	4,79%
MARS	30	295	243	4,05%
AVRIL	16	186	243	4,78%

Les absences des élèves sont peu fréquentes et sont en grande majorité liées à des problèmes médicaux.

2.5. La composition de l'équipe pédagogique

L'équipe pédagogique est composée de 17 enseignants au primaire :

- six enseignants résidents PE chargés de classe (GS – CP – CE1B – CE 2B – CM1/2 – CM2),
- cinq enseignants en contrats locaux chargés de classe (TPS/PS – MS/GS – CE1A – CE2A – CM1)
- six enseignants en contrats locaux qui assurent les décharges (direction et syndicale), les remplacements, l'enseignement des langues (anglais et malgache), des ateliers de soutien et le fonctionnement de la BCD.

L'équipe de l'école primaire est composée de six enseignants résidents, dont un à mi temps déchargé pour la direction de l'école primaire, Séverine GATEAU.

A la rentrée 2010, la répartition des postes d'enseignants résidents a été modifiée de manière à ce que, sur les mêmes niveaux, un enseignant résident travaille avec un enseignant recruté local.

Au collège, l'équipe est composée de 1 expatrié en lettres, 4 résidents (HG, Maths, Anglais, Sciences Physiques). A la rentrée 2011/12, le poste de résident d'anglais sera fermé et remplacé par un poste de résident en SVT. Les autres disciplines sont assurées par des contrats locaux ou par des vacataires.

2.6. Les rencontres avec les parents d'élèves

Au primaire :

Jusqu'à cette année scolaire, les entretiens individuels avec les parents se tenaient sur temps scolaire, à l'occasion de la remise des livrets d'évaluation. Devant l'hostilité des enseignants à changer cette pratique, elle a été continuée sur la 1^{ère} remise puis une réflexion en équipe s'est menée pour aboutir aux résultats suivants :

- en septembre, réunion de l'ensemble des parents d'élèves de la classe avec l'enseignant,
- en décembre, remise des livrets d'évaluation aux parents en entretien individuel avec l'enseignant, (remarque de la directrice : ces rencontres ne devraient pas se dérouler sur le temps de classe)
- en mars, remise des livrets d'évaluation aux parents sans entretien avec les parents,
- en juin, remise des livrets d'évaluation avec des invitations à rencontrer l'enseignant seulement pour les parents des élèves en difficulté scolaire.
- les enseignants des élèves de CE1 et CM2 remettront aux parents en entretien individuel les résultats aux évaluations nationales de leur enfant.

Tout au long de l'année, les enseignants sont à la disposition des parents d'élèves pour les recevoir en cas de besoin et un rendez-vous peut être pris par l'intermédiaire du cahier de liaison.

Au secondaire :

- 3 remises annuelles de bulletins en entretien individuel avec le professeur principal ;
- Réunion d'accueil des parents de 6° ;
- 2 réunions annuelles avec les parents de 3° pour l'orientation.

2.7. La formation continue

2.7.1. Le Plan Régional de Formation (PRF) 1^{er} degré

La participation des enseignants aux stages de formation continue du PRF est importante et couvre en grande partie les différents domaines abordés dans le programme des stages 2010/2011. Cependant, les enseignants de malgache n'ont pas pu participer cette année ayant eu deux stages l'année précédente. Les enseignants de la langue malgache seront donc prioritaires pour la session 2011/2012.

A la prochaine rentrée, lors de conseils de cycles, la démultiplication des stages doit être un élément prioritaire à mettre en œuvre tout au long de l'année scolaire afin que le travail d'équipe se fonde sur des réflexions pédagogiques actualisées et sur l'aide aux enseignants en contrat local. Ce travail s'appuiera sur le protocole de démultiplication des stages présenté cette année en réunion des directeurs par l'IEN, Agnès CARNEL.

Madame CARNEL indique que pour l'année scolaire 2011/2012, neuf stages seront proposés aux enseignants. Le nombre de stages a diminué pour mieux cibler les priorités et éviter un catalogue. Elle ajoute que des stages sont aussi proposés aux ASEM et aux directeurs d'école.

François TURLAN regrette la diminution du nombre de stages offerts au PRF alors que les charges sur les personnels ne cessent de s'accroître.

2.7.2. La formation sur site

2.7.2.1. le stage école autour FLE et du FLS

L'APE a pris en charge en février 2011 un « stage école » sur la problématique du français langue étrangère afin de faciliter l'insertion des élèves peu ou non francophones dans un établissement français. L'équipe pédagogique du primaire en avait exprimé le besoin.

Ce Stage autour du FLE et du FLS, animé par Flora RODRIGUEZ, formatrice de formateurs au Centre de Linguistique Appliquée de Besançon s'est déroulé du 26 au 27 janvier 2011 (18h00 de formation) a rassemblé tous les enseignants du primaire et les trois professeurs de français du secondaire.

Monsieur le Principal remercie l'APE pour avoir financé ce stage école, qui résultait d'une volonté forte de l'équipe pédagogique de prendre en compte les difficultés de certains de nos élèves en français langue de scolarisation.

2.7.2.2. le suivi des enseignants en contrats locaux

Afin de faciliter les échanges de pratiques entre enseignants résidents et recrutés locaux, à la rentrée 2010, des enseignants résidents référents par cycle ont été désignés. Ce dispositif devait permettre d'organiser des séances d'échanges, d'élaboration de séances communes, d'observation de pratiques et d'aboutir à des analyses de pratiques ainsi qu'à des pistes de remédiation. Le temps consacré aux concertations et à l'animation pédagogique pour l'année scolaire 2010/2011 n'a pas permis la réalisation de ce dispositif qui reste d'actualité à la prochaine rentrée.

Des visites de la directrice dans les classes de tous les enseignants recrutés locaux intervenant dans le primaire se sont déroulées pendant la période 2. Elles ont suivies d'un entretien d'une heure lors desquels des remarques et des conseils ont été donnés et des pistes de travail élaborées.

Chaque visite-conseils devrait être formalisée dans un rapport de la directrice à destination de l'IEN.

La charge de travail qui incombe à une directrice à mi-temps déchargée de sa classe de CP pour sa mission de direction, n'a pas permis encore l'élaboration de ces rapports.

2.7.2.3. une formation modulaire

A la rentrée 2010, une réflexion s'est menée sur un plan local de formation continue à destination des enseignants du 1^{er} degré dans le cadre des animations pédagogiques.

Une remise à niveau en français et en mathématiques devait concerner les enseignants recrutés locaux qui ont participé anonymement à des tests de niveau (2h00) élaborés par des professeurs du second degré et à leur correction (2h00).

Les compétences des enseignants et des professeurs ont été repérées et certains sont volontaires pour animer des modules comme : Mohamed YOUSSEF en informatique (utilisation de logiciels particuliers), Lyvah, informaticien du collège en informatique (messagerie électronique), Monique LOARER en français (formation sur le discours narratif), Guy INGOUZOU en mathématiques (domaines : numération, géométrie, mesures, statistiques, initiation aux logiciels de maths), Didier TRIBOUT, principal (la frise

chronologique), Séverine GATEAU, Christine CORDENOS et François TURLAN, enseignants 1er degré, pour l'animation d'ateliers observations de pratiques pédagogiques (élaboration séance(s) pédagogique(s), observations de pratiques, analyses de pratiques).

Les différents modules de formation ont été proposés aux enseignants du premier degré qui ont répondu favorablement en s'y inscrivant sans obligation de quotas. La demande en formation est très importante de la part des enseignants recrutés localement qui souhaitent pour la plupart participer à ses stages en plus des horaires « standards » et sans rémunération.

Le besoin d'une formation FLE a fait l'unanimité au sein de l'équipe. Le Principal avec l'accord de l'APE a mis en place rapidement ce stage d'école animé par une formatrice du CLA de Besançon.

Monique LOARER, professeur expatrié de lettres a animé un stage autour du discours narratif auprès de son public volontaire qui en est très satisfait.

L'informaticien du collège est à la disposition des enseignants volontaires tous les jeudis de 11h30 à 12h30 pour renforcer les connaissances sur l'utilisation de la messagerie électronique.

Les autres modules de formation seront intégrés au plan local de formation de l'année scolaire suivante en raison du calendrier scolaire chargé de cette fin d'année.

2.8. Les personnels non enseignants

La maternelle compte quatre ASEM :

- Une ASEM est affectée à temps complet dans chacune des trois classes maternelles :
 - Laurence OLSEN en TPS/PS
 - Lucienne Gabrielle HARISOA en MS/GS
 - Sahondra ANDRIAMAMPIANINA en GS
- Une ASEM est affectée à mi-temps, pendant le temps de présence des TPS, dans la classe de TPS/PS :
 - Christelle PIGUENY

3. Les aspects pédagogiques

L'année 2009/2010 a principalement été consacrée au redressement financier et administratif de l'établissement. L'arrivée d'une nouvelle directrice à mi-temps déchargée coïncidait avec une volonté affichée par le Principal d'évolutions pédagogiques rendues nécessaires, tant par le poids des habitudes prises que par l'absence de formation initiale des recrutés locaux.

3.1. Le projet d'école : bilan intermédiaire

Agnès CARNEL intervient sur l'axe 1 du projet d'établissement en ce qui concerne l'enseignement de la langue malgache. Elle demande à ce que cet enseignement soit dispensé de la PS au CM2 à raison de 1h30 hebdomadaire (2X45mn). Plus un enfant sera structuré dans sa langue maternelle, mieux il abordera l'enseignement des langues étrangères dont le français.

Monsieur TRIBOUT répond que l'aspect financier n'est pas un obstacle, mais qu'en amont, il convient de lancer une réflexion sur les outils à disposition pour que cet enseignement soit vraiment efficient.

Christine CORDENOS dit que les professeurs de malgache ont « plusieurs casquettes » (emploi du temps partagé entre primaire et collège) ce qui ne favorise pas les temps de concertation pour la préparation des séances.

Monsieur le Principal répond qu'il n'y a pas suffisamment d'heures de malgache à effectuer pour un emploi du temps complet et ajoute à l'occasion que certains professeurs exercent aussi dans d'autres établissements au détriment de la qualité de leur travail au collège.

BILAN INTERMEDIAIRE DU PROJET D'ECOLE – MAI 2011

Axe n° 1

Construire la réussite des élèves dans les domaines des apprentissages et des savoirs fondamentaux.

Objectifs correspondants	Actions prévues	Evaluations prévues	Exécution	Bilan/effets produits	Perspectives 2011/2012
<p>1-1 -Développer les liaisons intra et inter cycles et mettre en place un pilotage pédagogique partagé 1^{er} et 2nd cycle</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Visites de classes GS/CP et CM2/6^{ème} - travail sur la méthodologie (cycle3, en commun CM2/6ème) - Rencontres enseignants CM2/6ème + participation enseignants CM2 aux conseils de classe de 6° - Mise en place de projets partagés (littéraire et scientifique : projet CM1 alimentation prof de SVT, ateliers GS/CP) - Rencontres sportives école/ collège 	<ul style="list-style-type: none"> - % d'élèves maintenus et d'élèves en difficulté dans les classes charnières (CP-6^{ème}) - Implication des enseignants dans la mise en œuvre des projets. 	<p>Toutes les actions ont été réalisées sauf le travail sur la méthodologie et les rencontres sportives école/collège</p>	<p>La dynamique de liaison entre les cycles est amorcée mais doit être poursuivie dans les années à venir.</p>	<p>Toutes les actions prévues seront conduites d'ici juin 2012</p>
<p>1-2 -Favoriser la maîtrise de la langue française (accueillir les élèves non francophones)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - BCD au centre des activités de langage (APP) - Former les élèves à la recherche documentaire et à l'usage des médias (participation au journal scolaire du collège) - Mise en place d'un dispositif d'accueil des élèves à besoin particulier intégrant les non francophones - Activités langagières à l'école maternelle. - Elaboration de recueils de poésie - Album écho (expression orale en PS pour des élèves NF dans le but de réaliser un album) - Compte-rendu classes de découverte CM2/CE2 - Dispositif de prise en charge des élèves en difficulté 	<ul style="list-style-type: none"> - Evaluation du dispositif - Nombre d'élèves NF concernés - Amélioration des compétences langagières des élèves - Qualité du journal - Implication des enseignants et des élèves - Satisfaction des familles - Qualité des productions - Maîtrise de l'outil BCD par les élèves. - Utilisation de la BCD dans les projets de classe - Nombre de PPRE mis en place. - Amélioration des résultats des élèves - Implication des familles dans les dispositifs (PPRE) 	<p>L'ensemble des actions a été réalisé. Un stage école FLE est venu en sus s'ajouter à ce dispositif.</p>	<p>Les enseignants ont pris conscience de la nécessité d'une meilleure prise en charge des élèves peu ou non francophones. L'ensemble de l'équipe s'est investie autour de cette problématique.</p>	<p>Evaluation du dispositif et clefs de remédiation.</p>
<p>1-3 -Faire des évaluations mises en place un véritable outil d'anticipation et de remédiation (CE1/CM2)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Analyse des évaluations CE1 et CM2 (CE1 pour la constitution des classes de CE2) - Mise en place d'une banque d'outils de remédiation (armoire pédagogique) - Rencontres parents - enseignants 	<ul style="list-style-type: none"> - Pertinences des actions mises en place - Amélioration des résultats scolaires - Implication des familles dans les projets de scolarité 	<p>Amorce de l'analyse des évaluations CM2 et passation des évaluations CE1</p>	<p>Un début d'analyse des évaluations CM2 s'est fait en conseil de cycles.</p>	<p>Travail qui devra être poursuivi à la rentrée 2011/12 avec la nouvelle équipe pédagogique</p>

<p>1-4 -Répondre efficacement aux besoins en formation continue des enseignants</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Fonctionnement cohérent des cellules de formation - Utiliser les compétences de l'équipe pour une formation interne à l'établissement (mise en place d'un maître résident avec un maître local pour un même niveau, aide des maîtres sur les heures d'anglais en surnuméraire dans la classe d'un autre collègue par niveau) 	<ul style="list-style-type: none"> - Retombées de la formation continue sur la vie de l'établissement. - Nombre d'actions de formations - Apports de la formation interne dans le fonctionnement des classes. - Résultats scolaires 	<p>La formation continue des personnels est une priorité dans l'établissement.</p>	<p>Les enseignants ont bénéficié des stages du PRF mais également, dans le cadre d'un PLF, d'un stage école et d'une prise en charge des contrats locaux par des enseignants du secondaire.</p>	<p>Dégager du temps pour assurer des rencontres entre personnels résidents et locaux</p>
<p>1-5 – Développer l'enseignement des langues Etrangères</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Accentuer la formation des enseignants chargés de l'enseignement des langues. - Etude de la langue et de la culture Malgache par la mise en scène de contes traditionnels Malgaches (cycle 3) - mise en place d'un 3^{ème} niveau Malgache sur chaque groupe - Anglais du CP au CM2 - Mise en place de classes bilingues (anglais + espagnol LV1) progressivement à partir de la 6^e (rentrée 2010/11) 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'enseignants habilités - Qualité des projets - Amélioration du niveau de langue des élèves - Prise en compte des élèves non malgachophones. - Implication des élèves et motivation dans les apprentissages. 	<p>Les élèves bénéficient de cours d'anglais dès le CP et de cours de malgache selon les IO.</p>	<p>La priorité fixée par l'établissement est la maîtrise certes des langues étrangères, mais prioritairement du français langue d'enseignement.</p>	<p>Réflexion à mener</p>
<p>1-8 – Prendre en charge des élèves en grande difficulté</p>	<ul style="list-style-type: none"> -Prise en charge des élèves en grande difficulté -Mise en place d'études du soir encadrées par les enseignants 	<ul style="list-style-type: none"> -les élèves vivant dans des conditions précaires ont un espace de travail -amélioration des apprentissages -amélioration du niveau scolaire -pistes de remédiation pour les élèves ayant peu d'appétence pour l'école 	<p>Les élèves en difficulté disposent d'un encadrement personnalisé adapté. L'APE dégage des moyens en personnel y compris à l'internat</p>	<p>On constate une meilleure prise en charge des difficultés, notamment des internes. Le rétablissement des études du soir a eu un impact positif sur les résultats.</p>	<p>Continuation des dispositifs actuels</p>

Axe n° 2
Mieux vivre son école.

Objectifs correspondants	Actions prévues	Evaluations prévues	Exécution	Bilan/effets produits	Perspectives 2011/2012
<p>2-1-Développer des activités péri scolaires dans le but de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Permettre un meilleur épanouissement des élèves - Travailler en complémentarité et en partenariat avec les différents intervenants - Apprendre à vivre en citoyen 	<ul style="list-style-type: none"> - Développer le FSE : Mise en place d'activités sportives et culturelles en dehors du temps scolaire, 	<ul style="list-style-type: none"> - Qualité et diversité des activités proposées - Prise en compte des souhaits des élèves - Taux de participation 	<p>montée en puissance du FSE. 80% des élèves y sont inscrits</p>	<p>FSE a été crée et fonctionne bien. Constat d'une grande participation des élèves à tous les ateliers périscolaires</p>	<p>Activités à poursuivre</p>
<p>2-2 – Mettre en place un CESC (Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser les familles dans un but de continuité école/maison- Eduquer les élèves à l'hygiène alimentaire et à l'hygiène de vie (rythmes biologiques). 	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place d'un CESC (politique de prévention des risques, de promotion de l'hygiène) - Intervention du médecin de l'ambassade et de l'assistante sociale - Mise en place de tests de dépistage de troubles de la vision. - Alimentation santé et goût. (projet goût collectif en maternelle) - Semaine du goût (primaire collège) - Elections de délégués de classes. (à partir de la GS) et formation - Participation des délégués à la vie de l'établissement. 	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place d'un suivi médical - Etat de santé des élèves - Mobilisation dans les apprentissages - Implication des élèves dans la vie de l'établissement - Modification des habitudes alimentaires. (choix des élèves à la buvette) - développement d'une attitude citoyenne 	<p>Le CESC n'est toujours pas opérationnel mais de nombreuses actions sont menées dans le cadre des activités de l'infirmerie scolaire</p>	<p>Des politiques de prévention sont menées dans les classes par l'infirmière scolaire selon une programmation définie par l'équipe éducative</p>	<p>Création du CESC. Continuation des actions de prévention.</p>
<p>2-3- Mettre en valeur l'école et ses espaces</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Aménagement de la cour et gestion du temps de récréation - mise en place d'un coin jardin - mise en valeur des murs intérieurs et extérieurs de l'établissement (signalétique, fresques murales sur les divers bâtiments) 	<ul style="list-style-type: none"> - Implication des élèves dans la vie de l'établissement -Autonomie 	<p>Des travaux d'aménagement des espaces ont été réalisés</p>	<p>Arboretum et atelier jardinage ont aménagés des espaces verts. Option arts plastiques a participé à la décoration des murs de l'école primaire.</p>	<p>A poursuivre</p>
<p>2-4 – Faire de l'internat un pôle d'insertion et de réussite</p>	<ul style="list-style-type: none"> - mise en place d'une colonie de vacances pour les internes 	<ul style="list-style-type: none"> - améliorer les conditions de vie des internes - permettre aux internes de voyager - renforcer la cohésion à l'internat 	<p>Pas de colonie cette année</p>	<p>Mise en classe d'une commission des menus Comité de pilotage de l'internat</p>	<p>Colonie à budgétiser en fonction des moyens disponibles</p>

Axe n° 3

Ancrer l'établissement dans son environnement

Objectifs correspondants	Actions prévues	Evaluations prévues	Exécution	Bilan/effets produits	Perspectives 2011/2012
<p>3-1 - Favoriser les sorties et les voyages scolaires - Consolider l'esprit de groupe et les notions de solidarité - Faire découvrir une région de Madagascar à des élèves qui n'ont jamais quitté Tuléar</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation de classes de découverte 	<ul style="list-style-type: none"> - Amélioration des comportements sociaux - Autonomie - Connaissance du milieu (flore, faune et économie locale) - Nombre de sorties organisées - Implication des élèves dans les projets - Qualité des productions en fin de projet 	<p>Nombreuses sorties scolaires sur budget établissement</p>	<p>Sorties scolaires permettent aux élèves les plus démunis de découvrir d'autres aspects et lieux de Madagascar. Absence de subvention de l'AEFE qui pose un problème de prise en charge de l'ensemble des sorties « lourdes » (Isalo, mangily)</p>	<p>Difficultés à programmer l'ensemble des sorties (classes transplantées)</p>
<p>3-2 Développer les partenariats éducatifs et culturels. - S'ouvrir à la culture du pays d'accueil, en mettant en place un partenariat actif et partagé - Promouvoir et renforcer le rayonnement du collège - Développer l'utilisation des TICE, d'internet</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Fête de la lecture (en partenariat avec une école publique et une école d'expression française) - Rallye mathématique classes de CM1 et CM2 (épreuve en réseau avec les EGD, écoles homologuées et conventionnées) plus collège - Informatique et environnement - Développer l'usage des TICE et d'internet. - Evénements motivants, (Noël, Carnaval...), travail dans les classes sur des thèmes choisis et fédérateurs. - Journal du collège - animation du site web de l'établissement - semaine de la francophonie - mise à jour du guide de Tuléar - Coupe de Noël 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombres d'élèves participants - Implication des parents - Implication des enseignants des écoles partenaires du projet - Amélioration des résultats des élèves - Rayonnement de l'établissement 	<p>Exécution de toutes les actions. Cet objectif est un des points forts de l'établissement.</p>	<p>Gros investissements des élèves et des personnels. Actions fédératrices école/collège Amélioration de l'image du collège.</p>	<p>Actions à poursuivre</p>
<p>3-3 -Inscrire l'établissement dans le développement durable</p>	<ul style="list-style-type: none"> - sensibiliser les élèves au développement durable dans leur environnement proche :bilan sur les déchets et la pollution (cycle2) , bilan énergétique (cycle3) dans l'école. - Construction de projets en fonction du bilan - Mise en place d'IDD 5° et 4° sur le développement durable 	<ul style="list-style-type: none"> - Prise de conscience des élèves 	<p>Actions réalisées. Demande d'APP 2011 pour mise en place d'une ferme écologique</p>	<p>Travail de sensibilisation importante sur la protection de l'environnement et sur le développement durable. Volonté de l'établissement de se doter d'énergie renouvelable.</p>	<p>Installation de panneaux solaires</p>

<p>3-4 –Ouvrir l'établissement sur son environnement</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Développer des actions de coopération avec les établissements malgaches - Mettre en synergie les moyens français (collège, alliance française, consulat) - développer une politique de coopération éducative (formation de formateurs système éducatif national) 	<ul style="list-style-type: none"> - générer des ressources financières pour l'établissement - renforcer la visibilité de l'établissement - renforcer la cohésion de la communauté éducative 	<p>Actions en cours</p>	<p>Renforcement des liens entre les services déconcentrés de l'éducation et l'établissement</p>	<p>Actions à poursuivre</p>
---	--	---	-------------------------	---	-----------------------------



3.2. Les projets spécifiques mis en place

Au niveau de la classe, les enseignants doivent gérer l'hétérogénéité des élèves par des pratiques pédagogiques différenciées. Néanmoins, les difficultés au niveau de la maîtrise du français langue d'enseignement ainsi que les résultats aux évaluations nationales a conduit l'équipe pédagogique à mettre en place des dispositifs de remédiation.

3.2.1. L'aide personnalisée

Les aides personnalisées sont organisées en deux périodes d'une heure en fin de matinée le lundi et le mercredi, journées où les élèves ne sont scolarisés que le matin. Les familles donnent leur accord écrit pour que les élèves participent à ces aides.

Ces ateliers d'aide se déroulent à partir de la période 2 selon le rythme suivant : une semaine de travail de concertation, cinq semaines et demie d'ateliers, et bilan sur la dernière heure de la période.

Le nombre d'élèves concernés est important :

Elèves concernés par l'aide personnalisée

Niveaux	Nombre d'élèves concernés par l'aide perso	Pourcentage d'élèves concernés par l'aide perso
Cycle 2 (GS au CE1)	25 élèves sur 82	30,49 %
Cycle 3 (CE2 au CM2)	32 élèves sur 114	28,07 %
Cycles 2 et 3	57 élèves sur 196	29,08 %

Les contenus sont centrés autour de la langue orale et de la conscience phonologique pour les élèves de cycle II, sur la compréhension de textes, la rapidité de lecture, le déchiffrement et la connaissance du code pour les élèves de cycle 3. Des aspects sont liés également à un travail sur l'écoute et la concentration.

En mathématiques le travail s'oriente sur la numération et la résolution de problèmes.

L'enseignante de TPS/PS, Viviane, prend en charge un groupe d'élèves pas ou peu francophones le mercredi. En période 3, ces élèves étaient au nombre de 11 (cycle 2 et 3) soit 11,45%.

3.2.2. le soutien

Un projet de soutien aux élèves rencontrant des difficultés s'est développé depuis la rentrée 2010 sur le temps scolaire en utilisant les heures où les enseignants sont libérés par les cours de langues dans les classes de CE1, CE2, CM1 et CM2. Ces enseignants prennent en charge un petit groupe d'élèves de la classe du même niveau (les enseignants du CM1 et du CM2 travaillent en binôme). Le maître de CM1/CM2 ne participe pas à ce dispositif car il doit prendre en charge son ½ groupe classe pendant ce temps.

3.2.3. le tutorat

« Le tutorat » ou « l'aide aux devoirs » est mis en place pour les élèves qui sont pour la plupart internes. Ils sont suivis en petits groupes (6.5 élèves par enseignant en moyenne) par un enseignant en contrat local de l'école trois fois par semaine après les cours de l'après-midi (lundi, mardi et jeudi). Ce dispositif nécessite l'emploi de 6 enseignantes volontaires (3X1h00/semaine).

Les élèves du secondaire bénéficient aussi de ce dispositif d'aide.

Elèves concernés par le tutorat

Niveaux	Nombre d'élèves concernés par l'aide perso	Pourcentage d'élèves concernés par l'aide perso
Cycle 2 (GS au CE1)	13 élèves sur 82	15.85 %
Cycle 3 (CE2 au CM2)	26 élèves sur 114	22.80 %
Cycles 2 et 3	39 élèves sur 196	19.90 %

3.2.4. la prise en charge des élèves peu ou pas francophones

Les élèves peu ou pas francophones sont regroupés et pris en charge sur le temps de l'aide personnalisée tous les mercredis pendant une heure avec l'enseignante de TPS/PS, Viviane, qui anime des séances type FLE où l'acquisition de lexiques et de structures de phrases sont des objectifs prioritaires.

A la suite du stage FLE autour de la problématique de l'intégration de ces élèves dans un établissement français, à la rentrée 2011, cette prise en charge se fera sur temps scolaire deux fois par semaine minimum conformément aux dispositifs CLIN qui existent en métropole.

Un dispositif d'accueil à l'école maternelle des élèves dont la langue maternelle n'est pas le français est intégré depuis 2006. Des actions autour de la maîtrise du langage oral sont mises en place en maternelle de la petite section jusqu'à la grande section avec la présence d'un maître surnuméraire. Des ateliers journaliers sont initiés dans toutes les classes de maternelle.

D'autre part, un dispositif spécial pour les nouveaux élèves malgachophones ou/et vezophones de PS est mis en place avec dès l'accueil du matin une prise en charge par la maîtresse mais aussi par l'enseignante supplémentaire qui parle le vezo de ces élèves afin de contribuer à une meilleure intégration aussi bien scolaire que personnelle au sein de la classe.

Au collège, mise en place d'études du soir pour aider les élèves en difficulté à faire leurs devoirs.

3.2.5. la prise en charge des élèves porteurs de handicap

Un élève porteur d'un handicap est intégré dans la classe de CM1 en présence d'une auxiliaire de vie scolaire (AVS) à temps plein.

3.2.6. les PPRE

Des ateliers autour de la langue orale sont mis en place en maternelle quotidiennement, favorisés par la présence d'un maître surnuméraire. Pour l'accueil des élèves malgachophones arrivant en petite section des ateliers en langue maternelle sont mis en place.

Les PPRE concernent peu d'élèves. Un élève bénéficie d'un auxiliaire de vie dans une classe de CM1.

3.2.7. la liaison grande section / CP

Les élèves de GS et CP se rencontrent plusieurs fois dans l'année autour d'actions axées sur la maîtrise de la langue :

- transmission du cahier de vie de GS, de lecture, de chants et poésie, de découverte du monde ;
- les élèves de CP participent au rallye-lecture de la maternelle en tant que chef d'équipe qui est constituée d'une dizaine d'élèves de niveaux différents (de la TPS au CP)
- une sortie pédagogique dans l'année regroupant GS et CP et présentation des comptes-rendus entre les classes (cette année, la sortie n'a pas pu se faire, les CP ont utilisé une bonne partie du budget consacré aux sorties scolaires pour les déplacements hebdomadaires pendant la période 4 à la piscine).
- la visite des classes de CP en fin d'année
- lecture d'albums des élèves de CP aux élèves de GS en période 5

Les enseignantes de ces niveaux demandent à se rencontrer un peu plus l'année prochaine pour renforcer cette liaison qui sera à l'ordre du jour à la rentrée 2011.

3.2.8. la liaison CM2 / 6ème

Les enseignants de CM2 et les professeurs de 6^{ème} et/ou le professeur principal se rencontrent dans le cadre de cette liaison :

- lors des conseils des classes de 6^{ème}.
- en fin d'année scolaire pour élaborer les listes des élèves de 6ème.
- ponctuellement dans le cadre du travail de préparation du projet « les CM2 à la découverte du collège ».

La CPE, les enseignants de CM2, des professeurs volontaires du collège et les deux documentalistes ont mis en place cette année ce projet dans lequel des actions amènent les élèves de ces deux niveaux à se rencontrer (defi-lecture, rencontres sportives hand et football).

Les élèves de cycle 3 fréquentent ponctuellement les salles de sciences du collège pour des séances animées par des professeurs de SVT ou de sciences physiques en collaboration avec l'enseignant de la classe.

3.3. Les évaluations nationales

3.3.1. Les évaluations nationales CM2

**Les évaluations CM2 de 2009, 2010 et 2011-
TULEAR / RESEAU MADAGASCAR-COMORES / FRANCE**

FRANCAIS	Grandes difficultés	Maîtrise encore insuffisante des fondamentaux	Savoirs à consolider	Bonne performance
Taux de Réussite	Moins de 33%	De 33% à 50%	De 50 à 66%	66% et plus
FRANCE 2009	6%	20%	34%	40%
RÉSEAU MADAGASCAR COMORES 2009	10%	20.7%	34.5%	34.6%
COLLEGE TULEAR 2009	10%	24%	33%	33%
FRANCE 2010	10%	19%	28%	43%
RÉSEAU MADAGASCAR COMORES 2010	10%	20%	27%	43%
COLLEGE TULEAR 2010	26%	26%	21%	26%
FRANCE 2011	7%	19%	31%	43%
RÉSEAU MADAGASCAR COMORES 2011	8%	19%	29%	44%
COLLEGE TULEAR 2011	27%	24%	30%	19%

MATHEMATIQUES	Grandes difficultés	Maîtrise encore insuffisante des fondamentaux	Savoirs à consolider	Bonne performance
Taux de Réussite	Moins de 33%	De 33% à 50%	De 50 à 66%	66% et plus
FRANCE 2009	15%	25%	31%	29%
RÉSEAU MADAGASCAR COMORES 2009	16%	15.2%	43.4%	24.4%
COLLEGE TULEAR 2009	15%	19%	44%	23%
FRANCE 2010	26%	24%	26%	24%
RÉSEAU MADAGASCAR COMORES 2010	22%	19%	27%	32%
COLLEGE TULEAR 2010	32%	44%	15%	9%
FRANCE 2011	10%	20%	32%	38%
RÉSEAU MADAGASCAR COMORES 2011	11%	16%	30%	43%
COLLEGE TULEAR 2011	19%	17%	31%	33%

Les résultats aux évaluations nationales CM2 passées en janvier 2011 sont meilleurs en mathématiques qu'en français ce qui n'est pas surprenant pour des élèves d'origine non francophone et qui ne parlent le français qu'à l'école. Pour les mêmes raisons les résultats sont inférieurs aux résultats nationaux.

Il faut noter également que l'école a gardé en CM2 de nombreux élèves ayant une année de retard (12) et trois élèves en ayant deux.

La majorité des élèves se situe dans la zone de réussite (savoirs à consolider et bonne performance) en mathématiques 64% en français. La situation est très préoccupante en français : 51% des élèves ont une maîtrise insuffisante des savoirs fondamentaux dont 27% sont en grandes difficultés. Ces derniers sont en grande majorité des élèves internes qui présentent une à deux années de retard avec des problématiques sociales, culturelles (souvent biculturelles) et familiales assez compliquées.

L'analyse des résultats s'est faite en équipe pédagogique et des pistes de remédiation sont envisagées pour la prochaine rentrée.

3.3.2. Les évaluations nationales CE1

Les évaluations CE1 de 2009, 2010 et 2011-

TULEAR / RESEAU MADAGASCAR-COMORES / FRANCE

FRANCAIS	Grandes difficultés	Maîtrise encore insuffisante des fondamentaux	Savoirs à consolider	Bonne performance
Taux de Réussite	Moins de 33%	De 33% à 50%	De 50 à 66%	66% et plus
FRANCE 2009	9%	15%	28%	47%
RÉSEAU MADAGASCAR COMORES 2009	12%	26.42%	24.54%	37.21%
COLLEGE TULEAR 2009	19%	35%	20%	27%
FRANCE 2010				
RÉSEAU MADAGASCAR COMORES 2010				
COLLEGE TULEAR 2010				
FRANCE 2011				
RÉSEAU MADAGASCAR COMORES 2011				
COLLEGE TULEAR 2011	9%	16%	34%	41%

MATHEMATIQUES CE2	Grandes difficultés	Maîtrise encore insuffisante des fondamentaux	Savoirs à consolider	Bonne performance
Taux de Réussite	Moins de 33%	De 33% à 50%	De 50 à 66%	66% et plus
FRANCE 2009	10%	15%	28%	47%
RÉSEAU MADAGASCAR COMORES 2009	12%	18.50%	28%	41.71%
COLLEGE TULEAR 2009	28%	24%	27%	22%
FRANCE 2010				
RÉSEAU MADAGASCAR COMORES 2010				
COLLEGE TULEAR 2010				
FRANCE 2011				
RÉSEAU MADAGASCAR COMORES 2011				
COLLEGE TULEAR 2011	22%	22%	31%	25%

Les résultats aux évaluations nationales CE1 sont étonnamment meilleurs en français qu'en mathématiques. Les épreuves de passation viennent de se terminer. Nous attendons les comparaisons avec les résultats obtenus en France et ceux du REFM.

Les résultats en mathématiques sont préoccupants : 44% des élèves sont dans la zone de difficulté. Leur suivi en CE2 dans les domaines échoués en CE1 doit être une priorité (à travailler en conseil de cycle à la rentrée 2011).

François TURLAN explique que les résultats sont « mauvais » aux évaluations CM2 car elles se passent en milieu d'année (janvier 2011), tout le programme n'est pas encore traité et certaines compétences nécessaires pour résoudre certains problèmes ne sont pas au programme et fait une comparaison avec les élèves de CM2 de l'année dernière qui présentaient des résultats en mathématiques catastrophiques et que finalement cette année en 6ème, ces mêmes élèves se révèlent être très performants.

Le Principal se félicite pour sa part d'un résultat supérieur à 93% au DNB, insistant sur la valeur ajoutée apportée par les équipes de l'école et du collège à des élèves a priori plus défavorisés que la moyenne nationale, voire du REFM.

3.4. Les pratiques pédagogiques

3.4.1. la mise en œuvre des programmes 2008 et le socle commun

C'est seulement depuis cette année scolaire que l'utilisation des nouveaux programmes de 2008 est devenue effective, notamment dans le cadre d'une prise de conscience par rapport au socle commun. C'est en effectuant des visites conseils que la Directrice s'est aperçue que les IO étaient « inconnues » pour l'immense majorité des collègues. Cette année, les paliers du socle commun pour les élèves de CE1 et de CM2 seront validés en conseil de cycles en utilisant le livret personnel de compétences comme support.

Désormais, les compétences des programmes de 2008 sont intégrées dans les livrets ou dans les « feuilles » d'évaluation. Le livret d'évaluation n'est pas harmonisé dans la forme sur tous les niveaux.

Le livret d'évaluation élaboré par l'équipe de l'inspection est utilisé dans trois classes (CP, CE2A, CM1). Les débats et l'harmonisation se feront à la rentrée 2011.

3.4.2. l'enseignement des langues

L'enseignement de l'anglais est dispensé du CP au CM2. Les classes de CP et de CE1 bénéficient des cours d'anglais depuis la rentrée 2008. Les cours sont dispensés par un seul professeur sur l'ensemble de la scolarité primaire permettant un suivi pédagogique et individualisé de l'ensemble des élèves. (Horaires par classe : CP, CE1 1 heure/semaine - CE2, CM1, CM2 1h30/semaine)

Trois professeurs de malgache interviennent trois heures par semaine en élémentaire le lundi :

- de 7h30 à 8h30 auprès des élèves de CM1 et CM2
- de 11h30 à 12h30 auprès des élèves de CE2
- de 14h30 à 15h30 auprès des élèves de CP et CE1

Les élèves des classes concernées sont divisés en trois groupes :

- langue malgache niveau débutant
- langue malgache niveau confirmé
- culture malgache en français

En cycle 3, l'Enseignement d'une Matière par Intégration d'une Langue Etrangère (E.M.I.L.E.) concernant le malgache est instaurée pour l'adaptation des programmes en histoire et géographie, et en arts visuels.

Horaires par classe : CP, CE1 1 heure/semaine - CE2, CM1, CM2 2h00/semaine (1h00 de cours de malgache et 1h00 d'EMILE)

3.4.3. l'enseignement de la natation

L'enseignement de la natation a fait l'objet d'une prise en charge par l'APE pour les classes de CP, 6^e et 3^e, à raison d'une unité d'apprentissage sur 7 semaines, soit 7 séances.

3.4.4. les actions fédératrices

- Les missions du délégué de classe
- Le rallye-mathématique CM
- le journal scolaire « Flaques et cours d'eau » (*8 numéros dans l'année ce qui est vraiment exceptionnel : le Principal remercie et félicite Gilbert POSE, professeur d'Histoire/Géographie, pour son investissement*)
- le site internet du collège <http://collegetulear.fr/>
- le rallye-lecture
- les olympiades
- le carnaval
- la fête de la musique

3.4.5. les équipes éducatives

Dans certains cas, il est nécessaire de réunir une équipe éducative autour d'une problématique concernant un élève. Elle rassemble l'enfant concerné (sauf pour les PS et MS), ses parents, son ou ses enseignant(s), la directrice du 1^{er} degré, la directrice de l'internat et des surveillants si l'enfant concerné est interne, son ASEM si l'enfant est en maternelle, d'autres personnes peuvent y être invitées pour :

- élaborer des protocoles d'intégration et/ou d'accueil en cas de handicap ou de prise en charge médicale sur temps scolaire. Le médecin référent de l'ambassade à Tulear, Dc RAJAONAH, et l'infirmière du collège sont alors invités ;
- élaborer des PPRE en cas de grande difficulté scolaire ;
- prendre des décisions concernant le comportement difficile de certains élèves

3.5. Les sorties scolaires et classes de découverte

Les sorties pédagogiques et les classes de découverte de l'année scolaire 2010/2011 ont concerné toutes les classes et ont fait l'objet d'une réflexion de l'équipe pédagogique afin de conserver une cohérence d'une année sur l'autre (programmation de sorties élaborée l'année précédente) et de se référer au projet d'école. A noter les moyens considérables mis par l'APE sur ce chapitre (plus de 10 000 euros).

3.6. Le Foyer Socio- Educatif (FSE)

Le FSE a été créé en septembre 2009 et il a pour vocation de gérer les activités sportives, culturelles, festives et péri scolaires de l'établissement. Il est ouvert aux élèves, aux enseignants mais aussi aux parents. Ses recettes servent à rémunérer les intervenants mais aussi à la réalisation d'investissements dans du matériel (tables de tennis de table, tatamis, ...). Monsieur Fabrice ROZIER est le Président du Foyer Socio Educatif (FSE).

Pour l'année scolaire 2010/2011, une vingtaine d'ateliers sont ouverts aux élèves. L'inscription est de 25 000 Ar pour participer aux activités. Des activités sont aussi ouvertes aux adultes, parents et enseignants : basket et football.

En conclusion :

Les points forts de l'établissement collège Etienne-de-Flacourt :

- Des locaux fonctionnels et agréables ;
- Une excellente synergie équipe de direction/APE ;
- Une équipe pédagogique engagée dans le souci de la réussite des élèves ;
- Une population scolaire calme, enthousiaste à l'idée d'être à l'école ;
- Forte appropriation du collège par les élèves ;
- APE propriétaire des locaux et situation financière saine ;
- Forte ouverture sur l'environnement local.

Les points faibles :

- Isolement géographique ;
- Niveau scolaire des élèves ;
- Absence d'implication des familles, notamment boursières ;
- Difficulté à nouer des partenariats privés (économie exsangue) ;

L'établissement dispose d'un solide potentiel, avec des équipes soudées et une bonne synergie avec les parents gestionnaires.

Le redressement entamé depuis deux ans porte ses fruits mais la situation reste très largement dépendante des aléas politiques, économiques et sociaux qui affectent Madagascar.

2) Point sur les effectifs

Les finances sont saines mais des inquiétudes se font jour sur les effectifs présents à la rentrée septembre 2011. A ce jour, une baisse de 15 élèves risque d'entraîner une baisse de recettes, supportable sur la fin de l'exercice 2011 (septembre à décembre 2012) mais avec des conséquences plus gênantes sur 2012 avec l'obligation de réaliser de nouvelles économies et/ou de générer des recettes supplémentaires. Tous les parents sont invités à mobiliser leur entourage afin d'encourager les familles à inscrire leurs enfants dans l'établissement compte tenu de la qualité des installations et des enseignements.

Un point plus précis sera réalisé fin août 2011 avec ajustement de la structure si nécessaire.

Les actions définies dans le projet d'établissement restent une priorité et mobiliseront les moyens nécessaires.

Effectif prévisionnel 2011 – 2012

Actualisé le 07/06/2011

classes	TPS	PS	MS	GS	TOTAL MAT	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL PRIM	6^{ème}	5^{ème}	4^{ème}	3^{ème}	TOTAL CLG
Effectif 10/11 au 16/05/2011	10	16	15	30	71	24	32	41	36	38	171	33	45	32	30	140
Réinscrits	9	15	15	30	69	23	31	35	34	35	158	29	42	31	0	102
Non réinscrits	1	1	0	0	2	1	1	6	2	2	12	4	2	0		6
Susceptibles de revenir	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0		1
Ne sera plus à la rentrée 2011	1	1			2	1	1	2	2	2	12	4	2	1		7
Prévision Effectif 11-12	4	15	20	20	59	31	23	33	40	34	161	37	31	45	31	144

3) Structure pédagogique 2011/12

La structure arrêtée ce jour est susceptible d'être modifiée en fonction des effectifs réels constatés à la rentrée de septembre.

PRIMAIRE :

1 PS/MS : 27 (15 +12)

1 MS/GS : 28 (8 +20)

2 CP : 15 et 16

1 CE1 : 24

1 CE2 : 27

1 CE2/CM1 : 25 (5 + 20)

1 CM1/2 : 26 (20+ 6)

1 CM2 : 28

SECONDAIRE :

2 6° : 17 + 17

2 5° : 17 + 16

2 4° : 23 + 22

2 3° : 15 + 16

Effectifs peu chargés au secondaire mais les effets de seuil ne permettent pas de réduire de deux divisions sous peine de dépasser 30 élèves par classe en 5° et en 3°.

Christine CORDENOS demande si la décharge totale de la directrice a été acceptée par l'APE et indique que cela fait un résident de moins dans la structure des classes.

Le principal comprend la légitime inquiétude de Madame CORDENOS mais rappelle que l'établissement garde un nombre très satisfaisant d'encadrement résident et que l'embauche en contrat local d'une jeune retraitée (45 ans) de l'éducation nationale est une assurance de garder un encadrement performant à l'école. Il insiste aussi sur la nécessité de continuer à travailler sur la formation interne et sur la prise en charge des élèves non ou peu francophones.

4) Carte des emplois 2011/12

Recrutement de 3 personnels :

- 1 poste TDF primaire
- 1 poste TDF anglais
- 1 poste NTDF anglais

Fermeture d'un poste NTDF primaire.

Départ de l'expatrié de lettres Monique LOARER remplacée par Juliette HIOT, expatriée lettres modernes.

Départ résident primaire, Mohamed YOUSOUF, non remplacé.

Départ résident ANGLAIS Fardoussa ABDI ALI, remplacé par résident SVT, Pascal CARRIE.

François TURLAN intervient sur la fin du CDD de Clémentine qui s'est beaucoup investie dans l'établissement, au profit d'une enseignante retraitée ayant beaucoup plus d'expérience.

Didier TRIBOUT comprend que les personnels soient soucieux de l'intérêt des personnes et remercie Clémentine pour son investissement personnel mais qu'en la circonstance, il lui appartient en tant que Chef d'Etablissement de privilégier le fonctionnement de la structure, fusse au prix de la non reconduction d'un CDD.

François TURLAN regrette la précarisation des personnels et l'emploi de titulaires non résidents ou de détachés directs au détriment des vrais résidents.

Le Principal conclut en soulignant que contrairement à l'expérience malheureuse avec Emmanuelle GIORGIO (TNR venue de France pour occuper le poste d'anglais au primaire), le cas est différent puisque Madame DROU est vraie résidente à Madagascar.


5) Calendrier scolaire 2011/12

Les modifications du calendrier 2011/12 proposées par le dernier conseil d'établissement ont été validées par l'AEFE.

Le calendrier scolaire 2011/2012

Heures d'enseignement dispensées à tous les élèves : correspondant à une durée hebdomadaire moyenne comprise entre 24h (cas standard) et 26h maximum (cas d'un enseignement bi/plurilingue)

sept-11		oct-11		nov-11		déc-11		janv-12		févr-12		mars-12		avr-12		mai-12		juin-12		juil-12	
1 je	PR	1 sa		1 ma		1 je	6	1 di		1 me	4	1 je		1 di		1 ma		1 ve	4	1 di	
2 ve	4	2 di		2 me		2 ve	4	2 lu		2 je	6	2 ve		2 lu	4	2 me		2 sa		2 lu	4
3 sa		3 lu	4	3 je		3 sa		3 ma		3 ve	4	3 sa		3 ma	6	3 je		3 di		3 ma	6
4 di		4 ma	6	4 ve		4 di		4 me		4 sa		4 di		4 me	4	4 ve		4 lu	4	4 me	4
5 lu	4	5 me	4	5 sa		5 lu	4	5 je		5 di		5 lu	4	5 je	6	5 sa		5 ma	6	5 je	6
6 ma	6	6 je	6	6 di		6 ma	6	6 ve		6 lu	4	6 ma	6	6 ve	4	6 di		6 me	4	6 ve	4
7 me	4	7 ve	4	7 lu	4	7 me	4	7 sa		7 ma	6	7 me	4	7 sa		7 lu	4	7 je	6	7 sa	
8 je	6	8 sa		8 ma	6	8 je	6	8 di		8 me	4	8 je	6	8 di		8 ma	6	8 ve	4	8 di	
9 ve	4	9 di		9 me	4	9 ve	4	9 lu	4	9 je	6	9 ve	4	9 lu	4	9 me	4	9 sa		9 lu	
10 sa		10 lu	4	10 je	6	10 sa		10 ma	6	10 ve	4	10 sa		10 ma	6	10 je	6	10 di		10 ma	
11 di		11 ma	6	11 ve	4	11 di		11 me	4	11 sa		11 di		11 me	4	11 ve	4	11 lu	4	11 me	
12 lu	4	12 me	4	12 sa		12 lu	4	12 je	6	12 di		12 lu	4	12 je	6	12 sa		12 ma	6	12 je	
13 ma	6	13 je	6	13 di		13 ma	6	13 ve	4	13 lu	4	13 ma	6	13 ve	4	13 di		13 me	4	13 ve	
14 me	4	14 ve	4	14 lu	4	14 me	4	14 sa		14 ma	6	14 me	4	14 sa		14 lu	4	14 je	6	14 sa	
15 je	6	15 sa		15 ma	6	15 je	6	15 di		15 me	4	15 je	6	15 di		15 ma	6	15 ve	4	15 di	
16 ve	4	16 di		16 me	4	16 ve	4	16 lu	4	16 je	6	16 ve	4	16 lu	4	16 me	4	16 sa		16 lu	
17 sa		17 lu	4	17 je	6	17 sa		17 ma	6	17 ve	4	17 sa		17 ma	6	17 je	6	17 di		17 ma	
18 di		18 ma	6	18 ve	4	18 di		18 me	4	18 sa		18 di		18 me	4	18 ve	4	18 lu	4	18 me	
19 lu	4	19 me	4	19 sa		19 lu	4	19 je	6	19 di		19 lu	4	19 je	6	19 sa		19 ma	6	19 je	
20 ma	6	20 je	6	20 di		20 ma	6	20 ve	4	20 lu		20 ma	6	20 ve	4	20 di		20 me	4	20 ve	
21 me	4	21 ve	4	21 lu	4	21 me	4	21 sa		21 ma		21 me	4	21 sa		21 lu	4	21 je	6	21 sa	
22 je	6	22 sa		22 ma	6	22 je	6	22 di		22 me		22 je	6	22 di		22 ma	6	22 ve	4	22 di	
23 ve	4	23 di		23 me	4	23 ve		23 lu	4	23 je		23 ve	4	23 lu		23 me	4	23 sa		23 lu	
24 sa		24 lu		24 je	6	24 sa		24 ma	6	24 ve		24 sa		24 ma		24 je	6	24 di		24 ma	
25 di		25 ma		25 ve	4	25 di		25 me	4	25 sa		25 di		25 me		25 ve	4	25 lu	4	25 me	
26 lu	4	26 me		26 sa		26 lu		26 je	6	26 di		26 lu	4	26 je		26 sa		26 ma	6	26 je	
27 ma	6	27 je		27 di		27 ma		27 ve	4	27 lu		27 ma	6	27 ve		27 di		27 me	4	27 ve	
28 me	4	28 ve		28 lu	4	28 me		28 sa		28 ma		28 me	4	28 sa		28 lu	4	28 je	6	28 sa	
29 je	6	29 sa		29 ma	6	29 je		29 di		29 me		29 je	6	29 di		29 ma	6	29 ve	4	29 di	
30 ve	4	30 di		30 me	4	30 ve		30 lu	4			30 ve	4	30 lu		30 me	4	30 sa		30 lu	
		31 lu				31 sa		31 ma	6			31 sa				31 je	6			31 ma	
heures	100	heures	72	heures	86	heures	78	heures	82	heures	62	heures	96	heures	72	heures	92	heures	100	heures	24
jours	22	jours	15	jours	18	jours	16	jours	17	jours	13	jours	20	jours	15	jours	19	jours	21	jours	5

 Jour de congé

 Jour férié



5 jours fériés hors congé
 29 mars
 09 avril
 17 mai
 28 mai

nombre total d'heures de classe sur l'année :	864
nombre total de jours de classe sur l'année :	181

6) Compte financier 2010 : L'audit des comptes 2010

6.1 Cadre et objectif de la mission

La mission a consisté à procéder aux travaux de commissariat aux comptes du collège dans le cadre de la vérification des comptes pour la période allant du 01 janvier 2010 au 31 décembre 2010. Elle a porté sur l'ensemble des états financiers ainsi que sur les procédures mises en œuvre au sein de l'établissement par l'APE et le service gestionnaire sous la responsabilité du Chef d'Etablissement.

L'objectif de cet audit est de permettre aux commissaires aux comptes de formuler une appréciation sur la gestion et la situation financière du collège.

6.2 Déroulement de la mission

Les auditeurs ont :

- pris connaissance du collège, de ses activités et de son fonctionnement ;
- analysé le système comptable et les procédures en vigueur ;
- évalué les contrôles mis en place ;
- réalisé des échantillonnages et des tests arithmétiques, de cohérence, de qualité, de fiabilité, de conformité et d'exhaustivité ;
- établi des constatations sur l'éligibilité et les procédures d'organisation interne relatives au paiement des dépenses de fonctionnement et d'investissement.

6.3 Constats et recommandations

RUBRIQUES	CONSTATATIONS	RECOMMANDATIONS
IMMOBILISATIONS	Absence d'un registre des immobilisations	Mettre en place un registre des immobilisations indiquant pour chaque immobilisation : date d'acquisition, désignation, montant de l'acquisition, durée prévue d'utilisation, lieu d'affectation et date de cession.
	Absence d'une règle précise de détermination des immobilisations.	Une immobilisation est un actif corporel détenu par l'établissement pour la production d'un service et utilisé pour plus d'un exercice. Au collège, faire un distinguo plus net entre les éléments de faible valeur pouvant être considérés comme des consommables et ceux plus durables. Mettre en place un critère d'immobilisation (nature et durée d'utilisation, montant minimal).
	Absence de liste mise à jour des immobilisations financées par des subventions (ANEFE, SENAT)	Dresser une liste des biens acquis dans ce cadre

	Distorsion entre les chiffres annoncés dans le tableau d'amortissement et la balance de clôture des comptes.	Procéder à un nettoyage des actifs afin que le tableau d'amortissement corresponde avec la balance générale des comptes (valeur brute, dotation aux amortissements, cumul des amortissements)
CLASSEMENT	Difficultés de recherche de certaines pièces justificatives	Adopter un système de classement plus efficient (difficultés liées à l'utilisation du logiciel GFC)
TRESORERIE	Absence d'états de rapprochement bancaires	Effectuer systématiquement le rapprochement entre le solde bancaire théorique (comptabilité) et le solde bancaire physique (relevé de banque) et faire viser par la hiérarchie.
PAIE	La paie est établie sous fichier excel. Méthode longue et source d'erreurs potentielle	Achat d'un logiciel de traitement des salaires.

Les points relevés peuvent être facilement corrigés et n'influencent pas la sincérité des chiffres présentés.

6.4 Bilan financier

La dernière vérification des comptes financiers s'est statuée sur l'exercice 2007. En conséquence, il n'y a pas d'assurance quant à l'exactitude des soldes au 31/12/2009 et reportés à nouveau en 2010. Un certain nombre de reprises ont été nécessaires notamment en ce qui concerne les immobilisations.

Le chiffre d'affaires est de 1 685 560 362 MGA

Le résultat net de l'exercice 2010 est de 905 030 MGA

Le fonds de roulement, qui se définit comme étant la capacité de trésorerie de l'établissement s'élève à 450 337 924 MGA soit 57 jours de fonctionnement.

En conclusion, l'exercice 2010 se solde par un bilan positif et les fonds de roulement de l'établissement doivent permettre de faire face à une situation imprévue. La révision de certaines affectations est liée aux perturbations antérieures et ont été corrigées lors de cet audit. L'exercice 2011 tiendra compte des remarques formulées par les commissaires aux comptes visant à une amélioration continue du service gestionnaire.

Le cabinet APEX a fait parvenir un relevé de conclusions contradictoire à l'APE suivie d'un rapport définitif dont le résumé exécutif a été présenté lors de l'AG du 10 juin 2011 et validé par les parents.

7) Point sur les projets en cours

Deux projets étaient en cours :

- Ouverture d'une filière lycée malgache dans l'établissement. En dépit d'une publicité intensive, le seuil nécessaire d'élèves à la viabilité du projet n'a pas été atteint. Au regard du déficit d'offre de scolarisation de qualité sur le secteur, on ne peut que s'étonner de ce résultat non probant à ce jour.

Le Principal avoue son étonnement devant le nombre insuffisant d'élèves préinscrits alors qu'il existe une réelle demande d'une scolarisation de qualité sur le secteur de Tuléar. Malgré une campagne de publicité renouvelée, le chiffre critique d'inscription n'a pas été atteint et le projet est donc ajourné.

- Un projet de requalification de 300 maîtres de l'élémentaire malgache est en cours de montage en coopération avec la DREN de Tuléar, l'INFP et les AT français en poste auprès du MEN à Antananarivo. Le bouclage du dossier est bientôt terminé et le plan de financement pourra être soumis aux bailleurs de fonds à la rentrée septembre. La nouvelle expatriée de français aura pour mission d'accompagner la DREN dans cette requête et de contribuer à la mise en place effective d'une association des professeurs de français sur le secteur.

Le Principal indique que le projet avance bien et que les référentiels de formation ont été validés par la DREN. Il ajoute avoir rencontré le Ministre de l'Education qui suit avec intérêt ce dossier. Il convient maintenant d'appuyer la DREN dans sa requête de financement. Monsieur TRIBOUT insiste sur l'importance pour le collège Etienne de Flacourt, d'être un vecteur, en étroite synergie avec l'Alliance Française, de diffusion de la langue française et des valeurs qu'elle porte. Il informe aussi le CE que le professeur de lettres qui arrivera en septembre aura pour mission, entre autres, d'appuyer sur Tuléar l'Association des Professeurs de Français.

8) Questions diverses

Monsieur François TURLAN, au nom du SNUipp propose une motion à l'approbation du Conseil.

« Les revalorisations d'ISVL des titulaires restent insuffisantes et les augmentations salariales accordées aux personnels recrutés locaux sont souvent inférieures à l'inflation locale. Le pouvoir d'achat des personnels, tous statuts confondus, est en baisse depuis plusieurs années et devient très préoccupant. Nous demandons donc à l'AEFE de tenir sa promesse en réévaluant de manière conséquente l'ISVL des titulaires prévue en septembre prochain. De la même manière, les personnels demandent à l'APE de veiller au maintien du pouvoir d'achat des recrutés locaux qui souffrent particulièrement de l'inflation galopante à Madagascar depuis quelques années. »

Le Président de l'APE, Ayoub ANVARALY, dit qu'il a conscience de ce problème. L'année dernière, choix a été fait de modérer les hausses de frais d'écolage qui avaient augmenté quatre années successivement de 20%. Il rappelle aussi que les salaires dans l'établissement sont bien supérieurs à ceux pratiqués dans les établissements scolaires à Tuléar, voire dans le REFM.

Le Principal soumet cette motion au vote :

ABSENTION : 0

CONTRE : 0

OUI : 10

REFUS DE VOTE : 1 (Principal)

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h45.

Le Président

Le Secrétaire de séance

Didier TRIBOUT

Séverine GATEAU